

Parachat Matot – Masse מַטוֹת - מַסְעֵי  
18 Juillet 2009 / 26 Tamouz 5769



HORAIRES NICE ET REGIONS

Entrée de Chabat : 19h40  
Sortie de Chabat : 21h59

Le mot du Rav :

## « L'avis du mari »

La Thora dit (Bamidbar 30-9) : « *Mais, si le jour où il en a connaissance, son époux la désavoue, il annule par là le vœu (Neder) qui est sur elle ou les paroles de ses lèvres par lesquelles elle s'est liée, et Hachem lui pardonnera* ».

A quel titre le mari peut-il faire opposition aux vœux (Neddarim) de son épouse ? Ce droit ne fait pourtant pas partie des 10 devoirs du mari à l'égard de son épouse. Ces obligations sont au nombre de :

Trois de la Tora:

- la nourrir,
- l'habiller,
- honorer son droit conjugal.

Et 7 rabbiniques :

- la Kétouba, en cas de décès ou de divorce,
- Réfoua la charge de la soigner,
- la libérer si elle est prise en otage,
- en cas de décès, assumer les derniers Devoirs, jusqu'à l'enterrement.
- s'il meurt le 1er, la nourrir de ses biens, pendant son veuvage,
- donner une pension alimentaire à ses filles, après sa mort,
- ses enfants mâles héritent de la Kétouba de leur mère, avant de partager l'héritage avec les frères du même père mais d'une autre mère.

Le mari ne peut intervenir que sur les vœux (Nédarim) de mortification de son épouse, exemple: ne pas se laver, ne pas manger, et toute chose qui déstabilise la vie de couple, et tout ce qui le concerne directement. Par exemple : ne pas se maquiller?

Le mari peut valider le vœu de sa femme ou faire opposition sans l'informer jusqu'à la fin du jour. A partir de ce moment, la règle « Qui ne dit mot consent » s'applique. Et Hachem pardonnera à l'épouse d'avoir prononcé le Nedder.

Il est bon de rappeler les recommandations du Roi Chelomo ( Miché 5-5) : « *Lorsque tu fais un vœu à Hachem, ne tarde pas à t'en acquitter, car Il n'a pas de goût pour les sots. Ce que tu auras promis, fais le. Mieux vaut ne pas faire du tout de vœu, que de promettre et de ne pas tenir* »

Rabbi Meir enseignait : « *Il est un comportement louable, c'est de ne pas faire du tout de vœu. Attends d'avoir l'argent en main et donne la Tsédakka ! Sauf en période de danger, il est conseillé de prononcer un vœu afin de renforcer sa résolution d'accomplir de bonnes actions, comme Yaacov Avinou le fit, lorsqu'il était menacé par Essav et Lavan* » (béréchit 28/20). Yaacov prononça un vœu : si Hachem me protège dans la vie etc...Tous les biens que Tu me donneras je veux t'en offrir la dîme.

Il est recommandé même à l'épouse de dire toujours « *Beli Neder* », c'est à dire « sans engagement », afin d'éviter les risques de transgression, et surtout de tenir compte de l'avis de son mari, pour l'harmonie du couple.

Par RAV MOCHE MERGUI  
ROCH HAYECHIVA

## *La parole est à vous ! - par Rav Imanouël Mergui*

La paracheat Matot ouvre par les lois du NEDER. Ces lois, en quelques mots, veulent que l'individu respecte tout engagement prononcé par la parole. Facile à dire ! C'est le cas de le dire ! Tout le monde se dit respectueux de la parole, mais qui n'a pas rencontré un jour dans sa vie une personne qui n'a pas tenue sa parole ? ! Et pas seulement vis-à-vis des autres mais même soi même, ne passons nous pas beaucoup de temps à justifier nos propos : "ce n'est pas ce que je voulais dire !". C'est dire que notre parole a eu un effet sur l'autre qui s'attend d'ailleurs à ce qu'on fasse ce qu'on lui a promis, or on s'efforce de lui expliquer qu'on ne s'est jamais engagé. Une formule bien connue : "ma parole d'honneur", prouve que l'honneur de l'homme se joue dans ce qu'il émet par des mots. Cet engagement par la parole ne concerne pas seulement l'homme dans son rapport avec autrui mais également son rapport envers D'IEU. On promet. On s'engage. Et on se désengage ! On commente nos propos. Et on se sent libérer.

Le Maharal rappelle que la parole est l'essence même de l'être humain. C'est à travers elle qu'il se montre, qu'il se livre, qu'il exprime son existence, qu'il fait part de son intelligence. C'est par la parole qu'il rentre en contact avec les autres, qu'il s'engage, qu'il quitte les autres, qu'il leur exprime ses sentiments. Voyons l'euphorie dans laquelle se trouvent les parents lorsque l'enfant dit son premier "papa-maman".

La parole dans la vie comme dans la Tora touche de nombreux domaines, en voici une partie : la prière, les insultes, les "gros mots", le respect, l'irrespect, l'éducation, le couple, l'étude, les propos futiles, le rapport avec D'IEU ... En ce moment nous étudions au kolel un verset dans le prophète Yéchayia rappelant au peuple d'Israël la garde du Chabat, il dit « védaber davar », il rappelle que le respect du Chabat passe également par la parole c'est-à-dire explique le Radak : la façon dont on parle, c'est-à-dire paisiblement et le contenu de la parole du Chabat doivent différer de la semaine. Les lois de la parole chabatique sont stipulés dans le Choulh'an Arouh' O''H chapitre 306 et 307.

Pourquoi est-il si important de faire attention à ce qu'on dit, finalement parlons comme on le désire et laissons les autres croire ce qu'ils veulent ? Pourquoi tant de rigueur autour du parler ? La Tora raconte que la femme de Potifar essaie de soudoyer Yossef en se couchant près de lui. Bien sûr Yossef ne se laisse pas entraîner. Par la suite cette femme use d'un autre stratagème : elle demande à Yossef de DIRE qu'il aimerait bien avoir une aventure avec elle-même s'il ne le fera pas. Le Gaon de Vilna s'interroge sur le sens de ce qu'elle demande à Yossef, pourquoi DIRE ? Il développe l'idée qui veut que disant les choses on finit par les devenir !!! C'est bien la raison pour laquelle il faut faire attention à ce qui sort de notre bouche. D'ailleurs le Gaon conseille à son épouse de ne jamais frapper les enfants sauf s'ils « mentent et maudissent (insultent) » !!!



**GRANDE TOMBOLA DE L'ETE**

**NOMBREUX LOTS A GAGNER**

**P.A.F. 5 EURO !!!**

**ENVOYEZ VOTRE PARTICIPATION AVEC VOS COORDONNEES  
A Rav Imanouel Mergui 31 avenue henri barbusse 06100 Nice**

**Jusqu'au 30 août 2009 ou par internet (sécurisé)**

Nous vous souhaitons  
bonnes vacances,  
nous nous  
retrouverons à la  
rentrée  
si D'IEU veut.....